



Éco-Parlement des jeunes®

APPEL A PROJET EPJ - 2017/2018



CONTEXTE

Depuis 2003, en partenariat avec le Réseau Ecole et Nature (REN), le réseau national d'éducation à l'environnement et au développement durable, Eco-Emballages, éco-organisme qui assure le pilotage du dispositif national de tri et de recyclage des emballages ménagers, a mis en œuvre le dispositif éducatif «Eco-Parlement des jeunes ® » (EPj).

L'EPj est riche de son histoire, d'abord international, puis national, il est désormais territorial au plus proche des acteurs. Les jeunes, encadrés par leurs enseignants, accompagnés par des animateurs professionnels en EEDD (éducation à l'environnement et au développement durable), suivent la méthodologie de l'EPj tout en développant leur propre projet éducatif sur les déchets et l'environnement. Chaque projet a son propre objectif de production qui s'adresse aux décideurs locaux. Le projet conduit à la réalisation d'actions proposées par les jeunes.

La diversité des contextes des EPj menés (porteurs de projet, participants, partenaires, situations pédagogiques...) et la diversité des productions finales des jeunes témoignent de la richesse du dispositif

Depuis 2013, un accompagnement est réalisé par les « accompagnateurs de projet ». Coordinés par le Réseau Ecole et Nature, ils appuient les porteurs de projet dans la mise en œuvre de leur EPj. Une procédure d'appel à projet permet aux porteurs de projet retenus d'obtenir une bourse (bourse de 10 000 € sur 2 ans). Il est à noter que Eco-Emballages est en période de réagrément, aussi la continuité de l'EPj est conditionnée à la compatibilité avec son nouvel agrément en 2017.

La démultiplication du dispositif est visée à travers un accompagnement à la mise en œuvre de projets dans la durée :

- . Année n : démarrage de 8 projets EPj avec :
 - un soutien d'Eco-Emballages réparti sur les 2 premières années ;
 - des soutiens locaux identifiés par les porteurs de projet.
- . Année n+1 : 16 EPj en fonctionnement
 - démarrage de 8 nouveaux projets EPj avec le même type de soutien que les 8 premiers ;
 - poursuite des 8 premiers EPj avec le soutien d'Eco-Emballages sur cette 2^e année, des partenaires locaux.
- . Année n+2 : 24 EPj en fonctionnement
 - démarrage de 8 nouveaux projets EPj dans les mêmes conditions que les précédents ;
 - poursuite des 8 premiers EPj sans l'aide d'Eco-Emballages, viabilité financière à rechercher les 2 premières années à travers des financements régionaux, locaux ;
 - poursuite des 8 deuxièmes EPj avec le soutien d'Eco-Emballages sur cette 2^e année, maintient dans le dispositif des 16 projets des années 1 et 2.

Le soutien forfaitaire d'Eco-Emballages est apporté la 1^{ère} année et la 2^e année tel un soutien de type « Coup de pouce » pour entrer dans le dispositif EPj.

FONDAMENTAUX DE L'ECO-PARLEMENT DES JEUNES

L'Eco-Parlement des jeunes® est un dispositif qui rassemble des acteurs d'un territoire autour d'un dessein commun. Il est engageant pour tous : en premier lieu les jeunes, mais également les adultes encadrants (enseignants, éducateurs...), les collectivités, les entreprises... Chacun de ces acteurs est valorisé par sa participation à un dispositif qui contribue au développement des valeurs de responsabilité, de gouvernance, de citoyenneté.

L'EPj met en réseau des classes ou des groupes de jeunes avec d'autres acteurs du territoire, collectivités, associations, entreprises, pour construire collectivement une production en faveur de l'environnement et du développement durable.

L'EPj se base sur une démarche de projet impliquante et sur les principes de la démocratie participative où chacun peut s'exprimer, débattre et où les décisions sont prises de façon concertée.

Les jeunes sont accompagnés par des éducateurs à l'environnement et au développement durable.

Objectifs pédagogiques

Pour un jeune, participer à un EPj c'est :

- être acteur d'un projet au sein de son territoire,
- argumenter, débattre, confronter des idées,
- se forger un esprit critique,
- respecter « l'autre » avec ses différences,
- avoir une vision plus large des enjeux environnementaux,
- réaliser une action collective,
- prendre conscience des principes qui organisent la relation de l'individu à l'État et à la société.

Grandes étapes d'une démarche EPj

- les partenaires du projet proposent aux jeunes, de manière concertée, de réaliser des actions concrètes pour leur territoire en lien avec une ou plusieurs thématiques environnementales (les déchets, l'eau, l'énergie...);
- les jeunes approfondissent ces thématiques, établissent un diagnostic territorial et précisent les actions qu'ils souhaitent mettre en place en fonction des enjeux qu'ils ont identifiés;
- des échanges avec des adultes permettent aux jeunes de mieux appréhender la faisabilité de leur proposition et d'être plus en adéquation avec les réalités territoriales;
- les jeunes réalisent et présentent leur production aux élus locaux et autres acteurs lors d'un événement participatif.

BENEFICIAIRES ET PARTICIPANTS

Les jeunes

Comme cela est rappelé en introduction du livret de proposition des Assises de l'EEDD de 2013, « la participation active et reconnue des jeunes constitue un levier essentiel dans la prise en compte du développement durable. En ce sens, l'EEDD peut aider à repenser l'éducation, en permettant aux enfants, adolescents et jeunes adultes de s'impliquer dans la vie de leurs territoires. En leur donnant les moyens de s'impliquer dans la vie de leurs territoires. En leur donnant les moyens de prendre des initiatives et d'agir avec les autres. »

Le dispositif vise à impliquer des groupes de jeunes jusqu'à 25 ans. L'implication des jeunes s'appuie sur des temps formels (scolaires) et informels (extra-scolaires) :

- jeunes : scolaires, extra et péri-scolaires, CME, Club nature / environnement, groupe avec un noyau dur qui peut aussi s'ouvrir à d'autres jeunes sur des temps forts...
- jeunes adultes : étudiants, foyers de jeunes travailleurs, jeunes adultes accompagnés dans leur entrée dans la vie, impliqués dans les structures étudiantes comme le REFEDD...

Les étapes de l'appel à projet

Pour participer à l'appel à projet

1. Dépôt des dossiers

L'appel à projet est à renvoyer au REN pour 30 mars 2017.

Le dépôt du dossier se fera en version informatique via un formulaire qui reprend les grandes lignes du projet auquel pourra être joint tous les documents qui vous semblent pertinents pour la bonne compréhension du projet.

Pour toute demande de renseignements, n'hésitez pas à contacter Elise Wone, par courriel : elise.wone@ecole-et-nature.org ou au 04 67 06 18 74.

2. Vérification de la conformité des dossiers

A réception du dossier, une première lecture du dossier est effectuée pour en vérifier la conformité.

3. Sélection des projets

Le projet doit :

- mettre en réseau des groupes de jeunes répartis sur un territoire pour réaliser une production collective (avec un minimum de 200 jeunes impliqués sur 2 ans),
- être mis en place sur un territoire défini,
- s'inscrire dans la durée (3 ans minimum),
- concerner l'environnement et le développement durable,
- traiter en partie de la thématique « déchets », notamment du tri et du recyclage des déchets ménagers,
- prévoir une présentation de la production aux acteurs du territoire ayant participé au projet lors d'un événement final,
- être conduit en multipartenariat : collectivité(s), établissement(s) public(s), association(s), entreprise(s)...
- la méthode d'évaluation du projet doit être explicitée.

Par ailleurs,

- la structure porteuse du projet doit être une association adhérente au Réseau Ecole et Nature (merci de nous contacter si ce n'est pas le cas) ;
- le porteur de projet doit avoir la compétence « éducation à l'environnement » ;
- le porteur de projet s'engage à participer à la dynamique nationale autour du dispositif (communiquer sur le projet et le dispositif, partager le vécu tout au long du projet, mutualiser les pratiques), dynamique qu'il intégrera en participant à la formation annuelle (juillet 2017 à Paris).

La sélection aura lieu début juin 2017. La confirmation de la sélection des projets sera indiquée aux porteurs de projet la 2ème semaine de juin.

4. Formation des porteurs de projets

Une formation des porteurs de projet organisée début juillet 2017 à Paris aura pour objectif de favoriser l'appropriation du dispositif et de permettre aux futurs acteurs de se faire une culture commune de l'EPj. Dates prévues : 10 et 11 juillet 2017.

5. Conventionnement et lancement des actions

Une convention de partenariat sera signée avec les porteurs des projets retenus pour contractualiser les engagements des différentes parties.



LE RÉSEAU NATIONAL D'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT
Pour comprendre le monde, agir et vivre ensemble

